



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 05/04/2023 – 20h15

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 15
<u>Date de convocation</u> 29/03/2023
<u>Date d'affichage en ligne</u> 07/04/23

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures quinze minutes au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

**Étaient présents (12) :** M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, MME Brigitte DECAUX, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANCHE, M. Louis LEBRIEZ, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, MME Catherine WITASSE

**Avait donné pouvoir (3) :**

MME Mélanie BACQ donne pouvoir à M. Daniel BOUTELIER  
MME Marie GUILLAUMON donne pouvoir à M. Benoit CARION  
M. Hubert CARPENTIER donne pouvoir à M. Philippe PIERART

**Était excusée (3) :** MME Mélanie BACQ, MME Marie GUILLAUMON, M. Hubert CARPENTIER

**Absents (0) :**

**Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal**

M. Philippe PIERART est nommé Secrétaire de Séance

**Numéro interne de l'acte : DCM 2023/3/6**

Thème : finances / Tarifs communaux

**OBJET : TARIFS COMMUNAUX – SALLE DU PRESBYTERE**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la possibilité de louer la salle du presbytère. Actuellement, un seul tarif a été voté le 09/12/2022 relatif à de la location pour certaines réceptions d'une journée. Pour rappel :

OCCUPANTS	MONTANT
Habitants de Vendegies-sur-Ecaillon	50 €
Extérieurs	70 €

Il est proposé à l'Assemblée le rajout des locations du vendredi soir au lundi matin aux tarifs suivants :

OCCUPANTS	MONTANT
Habitants de Vendegies-sur-Ecaillon	100 €
Extérieurs	180 €
Élus et Association de Vendegies-sur-Ecaillon (1 <sup>ère</sup> location annuelle)	30 €
Élus et Association de Vendegies-sur-Ecaillon (2 <sup>e</sup> location et suivantes)	100 €
Cautions	100 €
Acompte	Moitié du prix de la location
Forfait entretien en cas de nettoyage non satisfaisant de la salle	70 €
Sacs poubelles 100 l (à l'unité)	2,90 €

NB : la location annuelle s'entend entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

**TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DU PRESBYTERE ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ**

Le Secrétaire de Séance  
M. Philippe PIERART.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Vendegies sur Ecaillon,  
Le Maire,  
Jean FAURE

